

## Tunisie : Démarrage prochain des travaux de réalisation de l'autoroute Sfax/Gabès

Soumis par Administrator

02-09-2008

Dernière mise à jour : 03-09-2008

Au cours d'une conférence de presse tenue, vendredi 1 août 2008, en marge du 5ème congrès du Rassemblement Constitutionnel Démocratique (RCD) (le défis), le ministre a rappelé que la Tunisie œuvrera dans le but de permettre aux différentes régions intérieures de se doter d'une infrastructure et de routes modernes, à même de valoriser davantage leurs spécificités et de consolider leurs capacités d'attirer l'investissement par la mise en place de pôles de développement.

Il a appelé les différentes réalisations accomplies dans ce domaine et qui ont permis d'attirer plusieurs investisseurs tunisiens et étrangers vers ces régions. Les investissements réalisés notamment dans ces régions, ont permis de créer plusieurs emplois, a précisé le ministre. S'adressant aux représentants des médias nationaux et internationaux, Mr Jouini a mis l'accent sur les différents aspects qui caractérisent l'approche de développement global adoptée par la Tunisie. Il s'agit, a-t-il souligné, d'une approche basée sur les principes de la concorde nationale, de l'engagement et de la solidarité entre les différentes catégories de la société et entre les différentes régions. Cette approche a, par ailleurs, permis à la Tunisie de réaliser des taux de croissance qui ont dépassé au cours de la dernière décennie, les 5%, outre le doublement du revenu par habitant qui a atteint les 5000 dollars, a ajouté le ministre. Il a par ailleurs indiqué que l'approche tunisienne se base essentiellement sur la concordance entre les objectifs économiques et sociaux, rappelant dans ce cadre que le cinquième du produit national est redistribué et que chaque famille tunisienne possède un revenu social mensuel équivalent à 320 dinars. Le ministre a souligné l'attachement de la Tunisie au mécanisme de compensation, seul à même de préserver le pouvoir d'achat du citoyen et de renforcer la compétitivité de l'entreprise face à la hausse vertigineuse des prix des hydrocarbures et des produits alimentaires de base sur le marché mondial. Mr Jouini a avancé que la compensation des produits de base a atteint les 3500 millions de dinars, ajoutant que ce mécanisme intéresse les différentes catégories de la société tunisienne sans exception. Le ministre a expliqué cette approche par la similitude qui caractérise les comportements de consommation du tunisien, toutes classes confondues, et par l'élargissement de la classe moyenne, précisant que l'objectif essentiel reste la réduction du taux de pauvreté et la consolidation de la classe moyenne qui représente 80% de la société tunisienne. Evoquant le rôle des secteurs privé et public, Mr Jouini a précisé que le premier participe, aujourd'hui, à hauteur de 90% dans la création d'emplois, à 3% au taux de croissance et 60% dans l'investissement. Il a indiqué que la Tunisie connaîtra au cours de la prochaine étape des pressions intérieures et extérieures dues notamment aux changements démographiques et à la hausse des prix des hydrocarbures et des produits alimentaires. Le ministre a dans le même cadre mis l'accent sur la croissance de 2,5% du nombre d'habitants actifs et qui atteindra les 90 mille par an, outre la hausse du nombre de femmes et des diplômés du supérieur (60 mille par an) sur le marché d'emploi. Les objectifs tracés pour la période 2007/2016 consistent à créer plus d'un million d'emplois afin de répondre aux demandes additionnelles, réduire de deux points le taux de chômage et doubler le revenu par habitant qui reste tributaire d'une hausse du taux de croissance dépassant les 6% par an, a précisé le ministre. S'agissant de l'impact de la conjoncture mondiale sur l'économie nationale, Mr Jouini a souligné que la Tunisie qui a adopté une politique de développement ouverte sur l'extérieur, a n'a pas été ménagée par les changements qui se sont opérés sur la scène internationale. Au cours du premier semestre de l'année 2008, le taux de croissance a atteint 5,8% malgré le recul des secteurs de l'énergie et du textile, a avancé Mr Jouini, ajoutant que le secteur des industries mécaniques et électriques a connu une nette croissance. Le ministre a rappelé les incitations fiscales qui ont été mises en place en faveur de tous les investisseurs sans exception, précisant que la Tunisie a mis en place un cadre d'affaires stable basé notamment sur une politique claire et des ressources humaines compétentes. La Tunisie aspire à augmenter le nombre des diplômés des universités scientifiques et techniques de 50% actuellement à 75%, outre à doubler le nombre d'ingénieurs de 3500 actuellement à 7000, a affirmé le ministre, ajoutant que 3 mille entreprises étrangères représentant des investissements de l'ordre de 2 milliards de dollars, sont établies en Tunisie. S'agissant de l'Union pour la Méditerranée, Mr Jouini a rappelé que le président Ben Ali a soutenu cette approche qui reflète, a-t-il précisé, la conviction du chef de l'état en l'importance des groupements régionaux dans la réalisation des objectifs de développement.